

La Miellerie du Gâtinais

- [Produits locaux](#)
- [Miel](#)





Coup de coeur

Pour les petits et grands, la Miellerie du Gâtinais organise un spectacle musical "Pépé l'apiculteur" pour s'immiscer dans la vie d'une abeille !

Camille et Thierry SERGENT deviennent apiculteurs en 1989. En 2000, ils créent la Miellerie du Gâtinais à Boutigny-sur-Essonne, afin de vivre de leur passion au contact de la nature. Ils gèrent un cheptel de 300 colonies d'abeilles, le métier d'apiculteur est pour eux une vocation qu'ils partagent avec le public et les écoliers qui leur rendent visite.

La Miellerie du Gâtinais propose une large gamme de produits, faits à partir de leur miel : divers types de miel (acacia, châtaigner, toutes fleurs, forêt, thym, lavandin,...), crème de châtaignes au miel "Castabeille", pain d'épices avec plus de 50% de miel, sablés, bonbons, savons ou encore des bougies à la cire d'abeille faites maison !

Plus que des apiculteurs, Camille et Thierry sont des passionnés qui ont à coeur de transmettre leur métier : vous trouverez donc à la Miellerie du Gâtinais un espace pédagogique pour découvrir et comprendre le monde des abeilles (ruches, panneaux d'exposition, ...) !

Caractéristiques

Vente à la Miellerie

Horaires d'été - du 1er avril au 15 octobre : Mercredi, Samedi, Dimanche et jours fériés de 14h à 18h30.
Horaires d'hiver - du 16 octobre au 31 mars : Mercredi, Samedi et Dimanche de 14h à 17h.

En dehors de ces périodes, ouverture sur rendez-vous, n'hésitez pas à nous contacter au 06 03 21 17 86.

Nous parlons
Français



Visite de l'entreprise possible
oui

Nous suivre

[Site internet de la Miellerie du Gâtinais](http://www.mielleriegatinais.com)

Contact

Camille et Thierry SERGENT
[06 03 21 17 86](tel:0603211786)
mielleriedugatinais91@gmail.com

Adresse

Miellerie du Gâtinais
7 et 9 chemin de La Jonnerie
91820
Boutigny-sur-Essonne
[06 03 21 17 86](tel:0603211786)
mielleriedugatinais91@gmail.com
Parc

Un art de vivre

Situé au sud-est de l'Île-de-France, ce « pays des mille clairières et du grès » est, depuis le 4 mai 1999

classé « Parc naturel régional », grâce à la volonté des Communes concernées, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Etat et des acteurs locaux. Autour d'un projet de territoire, les acteurs du Parc ont pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social et maintien de la qualité de vie.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmer l'adresse de courriel

Téléphone

Message

Courriel marqué

CAPTCHA



Quel code est dissimulé dans l'image ? Saisir les caractères affichés dans l'image.

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.